



T

BOLLETTINO
CIOFS
BOLETIN BULLETTIN

Conseil International de l'OFS - Édition Trimestriel

Vol. 3 - N. 2 - 2007 - Juin

Table des matières

1. [Franciscan Family Association Kenya](#)
2. [Le chapitre Général en Hongrie.](#)
3. [Une Franciscaine Séculière Canadienne célèbre son centième anniversaire.](#)
4. [Qu'en est-il d'une bure ou d'une « tenue particulière » pour les Franciscains Séculiers?](#)
5. [DÉCLARATION DES ORGANISATIONS D'INSPIRATION CHRÉTIENNE ET CONFESIONNELLES À LA CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE : LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DES BIOÉNERGIES.](#)

Franciscan Family Association Kenya

Nairobi, Fête du saint Nom de Jésus, 3 janvier, 2008

Chers frères et sœurs de la Famille Franciscaine au Kenya, nous vous accueillons avec les paroles du Seigneur, révélées à saint François:

"Que le Seigneur vous accorde la Paix!"

C'est ainsi que saint François aimait s'adresser aux personnes partout où il les rencontrait. Ainsi il voulait témoigner de l'Évangile de Notre-Seigneur Jésus Christ. C'est avec ces paroles que nous voulons vous accueillir en ce début de l'année 2008. Mais ce n'est pas tellement le commencement de la nouvelle année qui nous pousse à vous écrire. C'est la présente situation dans notre pays du Kenya.

Poussé par les actes de violence qui s'intensifient, le pillage, le déplacement de la population, la perte des propriétés et le nombre de morts qui ont eu lieu dans notre pays à la suite des élections, nous voulons rejoindre chacun de vous avec un baiser de *Shalom* et avec ce message de paix.

La perturbation et les forces du mal à l'œuvre en ce temps présent ont le terrible pouvoir de diviser nos communautés, nos âmes et nos cœurs. Partout sont ressenties les tensions, et les craintes augmentent que ce que nous expérimentons présentement puisse être le début de plus de carnage et l'expansion de la haine et le recours à la vengeance.

Un grand défi a été placé devant nous. Un défi qui nous appelle à vivre comme des "enfants de la lumière" et du Père commun qui aime tous avec le même amour et fait briller son soleil sur tous.

Plus que jamais, c'est le temps de vivre notre vocation chrétienne et notre charisme franciscain pour être des instruments de paix, des bâtisseurs de ponts de communion, des créateurs de vie et non de mort. "Bienheureux ceux qui travaillent pour la paix; Dieu les appellera ses enfants".

Frères et Sœurs, ne permettons pas qu'une autre page cruelle de l'histoire, comme celle du Rwanda, soit écrite dans le livre de notre pays.

Faisons tout ce qui est en notre capacité pour préserver l'unité dans nos communautés et avec le peuple autour de nous.

Nous tous, membres de la famille franciscaine au Kenya, quittons le sentier de l'agression et de la violence et ouvrons en avant une voie qui mène à la bonne entente et à la paix.

Saint François qui a embrassé le "lépreux" et visité le "sultan" nous enseigne à mettre de côté les ressentiments et les stéréotypes afin de rejoindre nos frères et sœurs dans le besoin de notre aide et de nos paroles d'encouragement; pour surmonter les barrières tribales et les différences entretenues qu'est le cheval de Troie monté par ceux qui mettent leur ambition et leur pouvoir avant la vie des gens.

Ne prenons pas de parti, si ce n'est le parti du Christ. Ne nous laissons pas entraîner dans la présente intensification des tensions politiques et sociales. Nous avons besoin de supporter la justice et la vérité, mais sans préconiser de quelque façon des moyens violents. De tels moyens ne sont pas seulement des machettes et des fusils; mais ils sont aussi des pensées de revanche et des remarques peines de haine, des discours inflammatoires et des accusations partisans.

La VIE et la PAIX sont des biens suprêmes qui ne peuvent être sacrifiés sur aucune sorte d'autel individualiste !

Chers frères et sœurs de nos familles franciscaines au Kenya, et spécialement chers ministres et supérieurs de nos communautés franciscaines, le Seigneur nous met à l'épreuve aujourd'hui. La présente situation nous invite à faire de notre vocation commune comme constructeurs de paix une réalité vécue. Supportons-nous les uns les autres; soyons sans crainte; abordons les tensions parmi nous, et cherchons les réponses dans notre idéal et notre engagement franciscain.

La plupart de nos communautés sont composées de sœurs et frères de différentes origines et allégeances politiques et ethniques. Ces différences ne doivent pas nous diviser. Nous avons trouvé dans le Christ celui qui démolit les barrières de nos différences.

Nous sommes membres de l'unique corps du Christ. Nous ne pouvons pas restaurer la santé de ce corps en écartant certains des membres, mais seulement en prenant soin des blessés. Peut-être y-a-t-il parmi nous de tels membres blessés et souffrants? S'il en est ainsi, tendons les bras l'un à l'autre et offrons l'aide, l'encouragement et la guérison.

Ainsi, tous nous pouvons, individuellement et dans nos communautés, prier avec une conviction et une sincérité renouvelée, non pas seulement par des mots mais par des actions et par nos vies dans nos familles franciscaines.

Seigneur, fais de moi un instrument de ta paix.

Là où est la haine, que je mette l'amour.

Là où est l'offense, que je mette le pardon.
Là où est la discorde, que je mette l'union.
Là où est l'erreur, que je mette la vérité.
Là où est le doute, que je mette la foi.
Là où est le désespoir, que je mette l'espérance.
Là où sont les ténèbres, que je mette la lumière.
Là où est tristesse, que je mette la joie.
O Seigneur, que je ne cherche pas tant
à être consolé qu'à consoler,
à être compris qu'à comprendre,
à être aimé qu'à aimer.
Car c'est en donnant que l'on reçoit,
c'est en oubliant qu'on se retrouve soi-même,
c'est en pardonnant que l'on obtient le pardon,
c'est en mourant que l'on ressuscite à la vie.

Ceux qui prient avec vous et vous envoie cet appel passionné pour embrasser sans crainte ou réserve notre vocation franciscaine à être des instruments de paix sont:

fr. Isidor Peterhans, OFM Cap. Président de FFA (Association de la famille franciscaine)

fr. Sebastian Unsner. OFM, Ministre Provincial

fr. Gianfrancesco Sisto, OFM, directeur de JPIC Franciscans Africa

sr. Mary Frances, membre du Conseil de JPIC Franciscans Africa

fr. Benedict Ayodi, OFM Cap. Directeur de Damietta Peace Initiative Kenya

Des messages de support peuvent être envoyés à l'adresse suivante appartenant à GPIC African Franciscan Family à Nairobi:

jpica@gmail.com

Le chapitre Général en Hongrie.

Doug Clorey

L'Ordre Franciscain Séculier va célébrer son douzième Chapitre Général en Hongrie du 15 au 22 novembre 2008. Ce sera un chapitre électif et il donnera l'occasion de conclure les deux années de célébration marquant le huitième centenaire de la naissance de sainte Elisabeth de Hongrie. Le thème central du Chapitre sera « la profession du Franciscain Séculier et son sens d'appartenance à l'OFS. »

Au cours de ces deux dernières années, les franciscains séculiers étaient invités à approfondir leur connaissance sur la vie de Sainte Elisabeth de Hongrie et de réfléchir sur les fondements de l'Ordre Franciscain Séculier, plus particulièrement sur leur vocation en tant que Franciscains Séculiers. Le Chapitre Général continuera cette réflexion sur Ste. Elisabeth qui a dédié sa vie au service des pauvres et est connue comme patronne du troisième Ordre Franciscain Séculier et Régulier. Elle avait une profonde confiance en la volonté de Dieu et cela se voyait dans les événements de sa vie. Son exemple doit inspirer les laïcs Franciscains à reconnaître le plan d'amour de Dieu dans les événements de leur propre vie, même dans les moments de dures épreuves. Aujourd'hui encore Elisabeth continue à nous interpeller, célibataires ou mariés, dans notre vie de famille, dans le travail et dans notre engagement social afin que nous puissions suivre le chemin de la perfection chrétienne en restant fidèles à notre vocation franciscaine. La vie de notre sainte patronne et son esprit franciscain sont un exemple à suivre pour nous tous. Elle nous invite à vivre pleinement notre identité séculière franciscaine, à offrir notre vie en réponse aux signes des temps, avec un esprit de conversion continue et à être prêt à donner une réponse vivante aux exigences de notre Règle (cf. art. 4) « passer de l'Évangile à la vie et de la Vie à l'Évangile ».

Lorsque l'OFS se rassemble en Chapitre Général, cela représente quelques 430,000 Franciscains Séculiers engagés par la profession répartis dans plus de 100 pays à travers le monde, et incluant plus de 50,000 membres de la Jeunesse Franciscaine. Au Chapitre, les représentants de l'Ordre Franciscain Séculier venus de par le monde entier, vont se pencher sur la manière dont les Laïcs Franciscains peuvent accomplir, dans le temps et dans l'histoire, la mission que le Crucifix de Saint Damien a bien voulu confier à St. François : « Va et répare mon Eglise. » Le point central de cette mission est le développement, dans le monde entier, d'un sens profond d'appartenance et une reconnaissance de la grâce de profession qui fait de nous des Franciscains qui réalisent pleinement notre vocation de baptisés et de vrais adhérents dans l'Ordre Franciscain Séculier et dans toute la Famille Franciscaine. Ce sera aussi le moment où tous les Franciscains Séculiers seront invités à réfléchir sur ces thèmes. Comment notre profession et notre sens d'appartenance à l'Ordre, dépassant les frontières des

pays, des langues ou des classes sociales et des cultures nous engageant dans un seul corps pour répandre l'Évangile et pour réparer l'Église et le monde ?

Au cours du Chapitre Général, les capitulaires auront l'occasion de passer en revue le travail que le Conseil de la Présidence a accompli pendant ces six dernières années, de développer les priorités pour les prochains six ans et d'élire un nouveau Conseil qui va guider la Fraternité Internationale pendant cette période. Que tous les Franciscains de par le monde, prient d'une seule voix afin que Dieu bénisse L'Ordre Franciscain Séculier pendant le Chapitre Général qui arrive.

Prière pour le Chapitre Général Electif de l'Ordre Franciscain Séculier.

(Hongrie 15 – 22 novembre 2008)

Dieu Très Haut et Glorieux, nous Te louons pour Ta présence dans le monde et pour notre formidable don de notre vocation franciscaine.

Nous t'en supplions, daigne inspirer chacun de nos frères et soeurs de l'Ordre Franciscain séculier alors que nous nous préparons pour le Chapitre Général en Hongrie.

Donne à tous ceux qui vont y prendre part, la sagesse nécessaire pour discerner les priorités de l'Ordre pour les prochains six ans et pour élire, ceux que Tu veux pour nous diriger et nous animer.

Guide nous afin que nous puissions suivre l'Évangile et notre Règle plus fidèlement et qu'ensemble avec Toi, nous soyons des co-bâisseurs pour reconstruire l'Église et le Monde. Nous Te le demandons par Jésus le Christ Notre Seigneur et avec l'intercession de la Vierge Marie, St. François, Ste. Claire et nos saints patrons Ste. Elisabeth et St. Louis. Amen.

Une Franciscaine Sécularienne Canadienne célèbre son centième anniversaire.

Le 1er mars 2008, les membres de l'Ordre Franciscain Sécularien se sont joints à la famille et aux amis pour célébrer le centième anniversaire de naissance de Mabel Bennett, ofs. L'événement fut souligné par la célébration de l'Eucharistie à l'église Sainte Véronica de Dorval. L'officiant était le P. Clarence Laplante, ofm, ancien assistant spirituel du Canada.

Dans son homélie, le P. Clarence a rappelé à chacun que la vie est le don le plus précieux de Dieu. "Dans le baptême, Mabel a reçu une nouvelle vie, comme membre de la famille de Dieu, et pour cent ans elle demeura fidèle à cette vie". Cette célébration a aussi marqué la profession de Mabel dans l'Ordre Franciscain Sécularien pour plus de 70 ans. Les membres de sa fraternité locale, la Fraternité de l'Immaculée-Conception à Montréal, ont souligné sa contribution remarquable et l'ont reconnue comme un pilier de leur fraternité. Aucune responsabilité n'était trop simple ou trop petite. Elle acceptait tout devoir assigné à elle avec gaîté de cœur et générosité. Son attitude ressemblait de façon frappante à celle de sainte Élisabeth de Hongrie, patronne de l'Ordre Franciscain Sécularien dont la devise était: "Donne au Seigneur ce que tu as avec joie et enthousiasme". Mabel fut aussi membre du conseil de sa fraternité pendant de nombreuses années. Elle s'est toujours rendue disponible pour faire face aux besoins de sa fraternité et ceux qui en faisaient partie.

Durant de nombreuses années, Mabel a géré "The Little Franciscan Shop", en fournissant les ressources pour rencontrer les besoins des Franciscains Séculariens dans le secteur de Montréal, aussi bien qu'à travers la Région de l'Est du Canada. Elle était une femme d'affaires maligne et se faisait aimer des gens, puisqu'elle répondait joyeusement à toutes et à chacune des demandes.

En réfléchissant à tout ce que Mabel a réalisé et accompli, on ne peut s'empêcher de s'émerveiller devant la beauté d'une vie, quand elle a été touchée par la foi, le service inébranlable et l'amabilité. Comme Encarnacion del Pozo, Ministre Générale de l'Ordre Franciscain Sécularien, l'a indiqué dans une lettre adressée à Mabel: " Votre exemple inspirant de fidélité et de générosité durant ces nombreuses années est une source de grande joie pour l'Ordre tout entier... Sœur, je voudrais aussi remercier le Seigneur pour vos cent ans de vie et pour le don de votre vocation franciscaine et sécularienne. Comme nous disons en Espagnol (mon pays) : ' Que Dios te bendiga y que cumplas muchos mas!' (Que le Seigneur vous bénisse et vous accorde beaucoup d'heureux retours!)". Tout l'Ordre Franciscain Sécularien, à travers le monde, se réjouit avec Mabel et vous accorde ses vœux les meilleurs et l'assurance de prières continues, d'admiration et d'affection.

Contribué par Tom Wilkinson, Ministre Régional, Eastern Canada .

4. Qu'en est-il d'une bure ou d'une « tenue particulière » pour les Franciscains Séculiers?

Par la lettre circulaire 41/02-08 de mai 2006, la Commission juridique de la Présidence donnait son avis et des directives sur le port d'une tenue spécifique par les franciscains séculiers

La Commission juridique rappelait aux Franciscains séculiers que leur apostolat préférentiel est le témoignage personnel dans la société dans laquelle ils vivent - dans leurs familles, dans le lieu de leur travail, dans leur communauté locale et dans l'Église. Ce témoignage doit marquer par la façon dont ils vivent et s'aiment les uns les autres comme frères et sœurs ("voyez comme ils s'aiment). C'est ce témoignage qui doit être le "signe" de la présence franciscaine séculière dans le monde, et non le vêtement, bure ou autre. La Commission juridique a aussi rappelé aux Franciscains séculiers que la bure est la marque du Frère religieux, non du séculier. Les Constitutions générales nous rappellent en outre que "Le caractère séculier marque la spiritualité et la vie apostolique des membres de l'OFS (...) et se manifeste conformément à leur condition particulière, à savoir : pour les laïcs, en contribuant à l'édification du Règne de Dieu par leur présence dans les réalités et les activités temporelles " (CC. GG. 3,1-2).

En ce qui concerne le port d'une tenue dans l'Ordre franciscain séculier, l'avis de la Commission est très clair. Les fraternités locales ne doivent pas utiliser de tenue dans leurs activités et ne peuvent pas pratiquer de rite de vêture lors de l'admission de nouveaux candidats. De rares exceptions à cette directive peuvent être accordées à des fraternités d'existence séculaire (Fraternités « historiques ») chez lesquelles le port d'une tenue pour leurs activités fraternelles découle de leur histoire, spirituelle et culturelle. L'autorisation leur est alors accordée, rare exception justifiée par une longue tradition. Cela ne veut donc pas dire que pareille exception serait accordée à d'autres Fraternités « souhaitant revenir aux jours anciens » ! En règle générale donc, le port d'une tenue particulière n'est pas autorisée.

Il y a lieu cependant de se reporter à l'article 23 de la Règle de l'OFS : « En ce qui concerne ... le signe d'appartenance à la Fraternité, on s'en tiendra aux normes fixées par les statuts. » Les Constitutions générales (Article 43) précisent que "Les statuts nationaux établissent... le signe distinctif de l'appartenance à l'OFS (le "Tau" ou un autre symbole franciscain.). La plupart des Fraternités nationales ont choisi une forme du « Tau ». Une Fraternité nationale ayant juridiction sur toutes les Fraternités de ce pays, le signe distinctif sera commun, indépendamment de la branche du Premier Ordre à laquelle est confiée l'assistance.

" La Commission Juridique de la Présidence du CIOFS émet l'AVIS que, en obéissance à la Règle, aux Constitutions et au Rituel, les Fraternités locales de l'OFS ne peuvent continuer à pratiquer un rite de "prise d'habit" lors de l'admission de nouveaux candidats qui, de leur côté, ne pourront utiliser pareil habit, cela sous la responsabilité des Conseils respectifs et Ministres. La Commission insiste, en outre, pour que chaque Conseil national de Fraternités constituées assume sa responsabilité de vérifier que l'aspect du signe distinctif établi par les statuts nationaux soit respecté. Elle insiste pour que chaque

Conseil national provisoire applique la décision prise en Chapitre. Le signe choisi doit être en harmonie avec l'aspect séculier de l'OFS. (Circulaire 41-02/08, datée du 28 mai 2006)

Pour plus d'information à ce sujet, veuillez consulter le site CIOFS :

<http://www.ciofs.org/circ/pva6fr41.html>

Notes de

Doug Clorey

Conseiller de la Présidence

Mai 2008

DÉCLARATION DES ORGANISATIONS D'INSPIRATION CHRÉTIENNE ET CONFESIONNELLES À LA CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE : LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DES BIOÉNERGIES.

Rome 3-5 Juin 2008

Introduction

1. À la lumière du changement climatique, des préoccupations sur les réserves énergétiques futures, de la hausse sans précédent des prix des céréales ainsi que des émeutes alimentaires subséquentes, les "signes des temps" indiquent le besoin pour la communauté internationale d'agir urgemment.

Toute tradition religieuse invite à la fois à nourrir l'affamé et à prendre soin de notre environnement ainsi que de ses innombrables formes de vie. En tant que croyants, nous reconnaissons sans réserve l'impératif moral de changer notre style de vie de manière à le rendre conforme à la capacité de la terre à la porter ainsi qu'à la protection du climat. Nous reconnaissons également le besoin de nous assurer que les politiques décidées par nos élus et les organisations internationales compétentes contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de toute personne humaine, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, ainsi qu'à la durabilité des écosystèmes dont dépend toute créature vivante. Nous croyons que les défis à relever au cours de cette conférence constituent grande opportunité pour construire une nouvelle société humaine, enracinée dans notre révérence aimante pour et gestion responsable de toute la création.

Droits de la personne humaine

2. Les soussignés sont encouragés par la demande récente et fort opportune que le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU (mars 26, 2008) a adressé au bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme afin que ce dernier entreprenne une étude consultative sur le lien entre le changement climatique et les droits de l'homme.

3. Nous partageons la préoccupation croissante et largement répandue selon laquelle l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim ne sera pas atteint. Les orientations de la « Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies » seront plus que jamais minutieusement examinés et d'autant plus importantes que les coûts des céréales de première nécessité croissent et que la faim dans le monde augmente.

4. D'une part, la Communauté internationale et en particulier ceux qui subissent les conséquences des pénuries alimentaires souhaitent une plus grande solidarité à travers les programmes de réduction des effets immédiats de la faim. D'autre part, ils se préoccupent des actions effectives à mener sur les causes sous-jacentes : un système commercial mondial injuste, les problèmes sociaux et environnementaux provoqués par la « révolution verte », le changement climatique, les pratiques agricoles non-durables, les politiques en matière d'agro-carburants, la spéculation, le gaspillage, etc. C'est ainsi que, la disponibilité en quantité suffisante d'aliments produits par l'agriculture durable pour subvenir aux besoins élémentaires de tous pourrait être garantie à l'avenir; celui-ci étant marqué par le défi sans précédent et à long terme que constitue l'impact permanent du changement climatique sur les agro-écosystèmes. Nous partageons les inquiétudes du Rapporteur Spécial sur le droit à l'alimentation dans son appel à mettre en oeuvre le droit fondamental à l'alimentation et nous pensons que seule une « approche normative » peut progressivement éliminer la faim.

Changement climatique

5. Les soussignés endossent fortement les conclusions du quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), et notamment que le changement climatique est essentiellement causé par l'activité humaine et principalement les modèles de consommation non-durables des pays riches, de plus en plus imités par les catégories sociales à revenus supérieurs des pays en voie de développement.

Techniques transgéniques

6. Les communautés locales doivent être complètement impliquées dans les choix et décisions relatifs à la pêche, à la production alimentaire et à l'utilisation de la terre. Nous recommandons la mobilisation complète de systèmes de connaissance traditionnelle, combinés aux apports de la science moderne ainsi qu'une approche préventive en ce qui concerne l'application des techniques transgéniques au monde végétal et animal afin de

protéger l'intégrité de création et le bien-être de générations présentes et futures de la famille humaine

Il existe un impératif moral à nourrir l'affamé, mais non pas d'utiliser les biotechnologies transgéniques lorsque des alternatives éprouvées et moins controversées peuvent donner des résultats comparables à moyen et à long terme. Tout ce qui est techniquement possible n'est pas nécessairement bon pour la personne ou la société. En aucun cas les brevets tels qu'ils ont été prévus dans l'Accord sur les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce » (ADPIC) ne devraient restreindre le libre échange des semences entre les agriculteurs et mettre en péril leurs innovations. Les plantes, les semences et les gènes font partie de la création qui ne peut pas faire l'objet des droits de la propriété intellectuelle.

Droit à l'alimentation, renforcement des capacités des communautés locales et des femmes

7. Nous soutenons les approches proactives inspirées par la « souveraineté alimentaire » et le « droit fondamental à l'alimentation », une remise en question de l'agriculture conventionnelle ou dominante actuelle, un renforcement des capacités des petits exploitants agricoles des pays en développement, la promotion des marchés locaux et régionaux, avec une attention particulière aux bio-régions.

La FAO peut énormément améliorer son travail en alliant le savoir traditionnel à la connaissance scientifique, face aux nouveaux défis que pose le changement climatique. De cette conférence peuvent émerger des orientations sur les stratégies durables requises pour créer un « nouveau paradigme », fondé sur les recommandations émises par les ONG et de la société civile au cours des dernières décennies en vue d'assurer la sécurité alimentaire basée sur la réalisation du potentiel des petits exploitants agricoles dans les pays en développement. L'accès au droit de la propriété, à l'eau, à l'énergie, aux financements et aux micro-crédits est essentiel pour garantir l'existence des petits exploitants agricoles, et en particulier les femmes.

Nous ne pouvons pas accepter des propositions impliquant d'éventuelles expulsions d'au moins un milliard de petits producteurs agricoles des pays en voie de développement vers les villes, laissant la future production essentiellement entre les mains des grandes entreprises agro-industrielles. Nous réitérons notre profonde conviction que les politiques de lutte contre le changement climatique et la faim devraient respecter et promouvoir le bien-être de la famille rurale et spécialement de la femme, ainsi que reconnaître le rôle irremplaçable des populations rurales dans la conservation du sol, des écosystèmes, des espèces et du savoir

traditionnel pertinent. Nous encourageons la mise en pratique des politiques équitables en matière de genre, comme engagement transversal, puisque dans la plupart des pays en voie de développement les femmes sont les garants de la sécurité alimentaire. Des politiques respectueuses du genre doivent également être mises en application dans l'aide internationale à long terme ainsi que l'aide humanitaire et alimentaire d'urgence.

Biocarburants

8. Nous soutenons l'examen actuellement effectué par le Secrétaire Général des Nations Unies sur le caractère durable de la production des biocarburants. Plutôt que de rechercher à rehausser à tout prix le niveau des approvisionnements des énergies à combustion fossiles en cours de déclin, les efforts doivent être consacrés à restructurer notre société afin d'employer moins d'énergie et de ressources, approche à appliquer également aux techniques de production de la nourriture.

Transport

9. Comme alternative à un développement à grande échelle des biocarburants, nous suggérons des politiques visionnaires pour réduire la demande en transport, et d'orienter le transport des marchandises et des personnes vers des systèmes basés sur les énergies non-fossiles. La FAO devrait continuer à examiner les impacts économiques, sociaux et environnementaux des biocarburants de la première et de la deuxième génération. Les effets négatifs de la production à grande échelle des biocarburants sur la sécurité alimentaire et la biodiversité suscitent de profondes préoccupations.

Agriculture durable et développement rural.

10. Nous conseillons la prudence à l'égard des solutions à court terme. Une attention claire, respectant l'intégrité de la création et basée sur une approche multi-options, doit être portée à l'élimination de la pauvreté et des structures sociales injustes, causes premières de la faim. Nous encourageons un modèle d'agriculture durable et de développement rural ; attirant l'attention publique sur l'importance de l'agriculture familiale; examinant les incidences des biocarburants sur l'environnement; mettant en relief les inquiétudes sur les industries extractives et leur utilisation aveugle et gaspilleuse des ressources avec un impact négatif élevé sur l'environnement et les conditions locales. Dans ce contexte, nous notons avec grand intérêt plusieurs des recommandations et analyses récemment publiées par le International Assessment of Agricultural Science and Technology for Development (IAASTD) et partageons l'accueil favorable que lui ont réservé les organisations de la société civile.

Education

11. L'information seule ne provoquera pas le changement de mentalité requis pour que le défi du changement climatique soit abordé avec succès. Les agriculteurs et les consommateurs doivent être éduqués à apprécier la valeur intrinsèque de la nature comme don de Dieu, plutôt que de la considérer comme « une ressource à exploiter ». Une particulière attention devrait être portée à l'information et à l'éducation des femmes car elles sont non seulement responsables de l'alimentation du ménage, de la gestion des écosystèmes locaux mais elles jouent également un rôle pédagogique pour les générations futures. Les choix éclairés de consommateur au profit des produits issus de l'agriculture locale et de petite taille font également partie de la solution. Les programmes éducatifs à chaque niveau, et en particulier pour la jeunesse, devraient inclure des enseignements sur les valeurs qui favorisent un style de vie simple et les principes de durabilité, en particulier sur la façon dont l'économie humaine dépend fortement de l'économie de la nature.

Politiques: Cohérence et mise en oeuvre

12. Nous souhaitons vivement plus de cohérence entre les agences de l'ONU et les autres institutions internationales dans la réalisation transversale des droits de l'homme. L'établissement de conventions pour défendre et favoriser des droits de l'homme, en particulier ceux du pauvre, qui soient respectueux de la capacité de la terre, est en soi insuffisante. Les agences internationales doivent s'assurer que des protocoles additionnels appropriés soient signés et traduits dans des lois et politiques nationales. Un suivi international devrait garantir l'application de ces lois.

Participation de la société civile

13. Nous invitons cette conférence à lancer un processus de discussion et d'action efficace, à long terme et impliquant toutes les parties prenantes, aux niveaux national, régional et international dans lequel la société civile, y compris des organismes confessionnels, jouera pleinement son rôle. La voix de la société civile, particulièrement celles des acteurs les plus importants, ne semble pas avoir été suffisamment prise en compte dans l'organisation de la présente conférence. Ceci nous préoccupe. Nous sommes informés de la récente lettre du 'IPC' au Directeur Général de la FAO, déclarant que la FAO négligeait sa propre expérience d'interaction avec des organisations de la société civile acquise au cours des 15 dernières années. Pour les conférences futures et les actions qui en résultent, nous sollicitons respectueusement une pleine consultation sur l'élaboration du programme et sur la participation de la société civile.

Si votre groupe désire signer cette déclaration, veuillez envoyer un courrier

électronique à : cingorome@gmail.com avant le 14 mai 2008 avec les détails suivants :

1. le none de votre organisation/ONG
2. le nom de la personne qui signe et sa fonction dans l'organisation
3. si votre organisation a ou non un statut auprès de l'ECOSOC.

Rome,

24.04.08